COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2013 20 H 30

Présents : Mesdames et Messieurs DENIAUD Jean-Pierre, Maire - BAULAN Norbert, Adjoint - LAMOTTE Bernard, Adjoint - NERRIERE Didier, Adjoint - DAGUISE Patricia, Adjointe - BRISSET Frédéric - BROSSET Charles - DAUMAS Roland - FOULONNEAU Eric - LEVIN Louise - MAHE Laurence - MEUNIER Karine - RIVIERE Martine - THOMAS William.

Procurations : M. BREMAUD Christian, Adjoint à M. DENIAUD Jean-Pierre, Maire

Mme PIAU Frédérique à Mme MAHE Laurence

Absents excusés : MM. COUTAND René et LIBAUD Didier

M. BAULAN Norbert, Adjoint a été élu secrétaire de séance.

67-2013 : Adhésion au groupement de commandes relatif à la fourniture de produits d'entretien

Actuellement, chaque commune du canton procède individuellement à l'achat de ses fournitures d'entretien.

Dans un souci de rationalisation et d'optimisation des coûts, il est proposé la constitution d'un groupement de commandes qui permettra à chaque commune de passer des commandes auprès d'un même fournisseur, dans le cadre d'un marché négocié pour la totalité des membres.

Le Conseil Municipal se prononce pour l'adhésion à ce groupement de commandes (estimation des besoins pour Beaurepaire : entre 1 600 € H.T. et 3 500 € H.T.), et désigne pour le représenter auprès de la Commission d'Appel d'Offres :

- Membre Titulaire : M. NERRIERE Didier
- Membre suppléant : Mme MEUNIER Karine

68-2013 : Adhésion au groupement de commandes relatif à la fourniture de signalisations verticales

Actuellement, chaque commune du canton procède individuellement à l'achat de ses fournitures de signalisations verticales (panneaux de voirie et panneaux de noms de rues).

Dans un souci de rationalisation et d'optimisation des coûts, il est proposé la constitution d'un groupement de commandes qui permettra à chaque commune de passer des commandes auprès d'un même fournisseur, dans le cadre d'un marché négocié pour la totalité des membres.

Le Conseil Municipal se prononce pour l'adhésion à ce groupement de commandes (estimation des besoins pour Beaurepaire : entre 500 € H.T. et 4 000 € H.T.), et désigne pour le représenter auprès de la Commission d'Appel d'Offres :

- Membre Titulaire : M. LAMOTTE Bernard
- Membre suppléant : M. DAUMAS Roland

69-2013 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à une participante de la commune au rallye 4L Trophy (subvention en faveur du développement des régions traversées)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par Mlle PINEAU Mathilde, participante au rallye 4L Trophy, qui se déroulera en février 2014 au Maroc. Il propose au Conseil Municipal de soutenir sa participation à ce raid humanitaire (objectif : apporter des fournitures scolaires dans le but de permettre la scolarisation de 3 000 enfants).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant le suivi pédagogique qui sera fait par les deux écoles de la commune, notamment à travers un blog, décide l'attribution d'une subvention de 150 €.

Le Maire,
Jean-Pierre DENIAUD

MAIRIE DE BEAU... 85500 (Vendée)